

FICHE DE PRESENTATION

Observatoire National des Technologies d'Information et de Communication - O N T I C -

M. Yassine Ouradirhi

Chef du Département Informatique

Chef du Projet ONTIC

**Département de la Poste, des Télécommunications
et des Technologies de l'Information - Maroc**

y.ouadirhi@septi.gov.ma

1. Objectifs du projet

Objectif général :

- Mettre en place un Observatoire National comportant un portail qui permet de dresser de manière permanente un bilan sur l'Etat des Lieux des NTIC au Maroc

Objectifs stratégiques :

- L'Observatoire permettra de **prendre en charge les informations** les plus pertinentes dans le domaine des NTIC de toutes les entités concernées par le portail (voir la liste ci-après au chapitre 3. les inputs et les outputs) en même temps et selon leurs rythmes.
- **La mise à jour des données** du portail pourra se faire de manière continue, dynamique et ouverte sans contraintes de temps et d'espace.
- L'Observatoire donnera la possibilité **d'intégrer les résultats des enquêtes** réalisées par d'autres départements ministériels
- L'Observatoire **fournira de manière régulière (mensuellement et annuellement) des indicateurs pertinents** (les agrégats) reflétant l'état des lieux des NTIC au Maroc dans les différents secteurs d'activités.: taux d'équipement en ordinateurs, logiciels, télécoms , nombre d'informaticiens, utilisation d'Internet, taux d'encadrement informatique ...¹
- L'Observatoire, par le biais des rapports contenant les agrégats, **sera un outil important d'aide à la décision dans le domaine des NTIC** mis à la disposition du gouvernement et des acteurs économiques de manière générale pour faire des choix stratégiques et opérationnels.
- L'Observatoire permettra de **suivre l'évolution de l'état des NTIC** au niveau national et dans chaque organisation, surtout celles les plus importantes. Elle permettra en outre de **faire des comparaisons entre ces organisations** sur leurs capacités technologiques.
- L'Observatoire **permettra aux investisseurs de connaître les potentialités nationales et les opportunités d'investissement dans le domaine des NTIC.**
- L'Observatoire **offrira les opportunités de partenariat stratégique entre les entreprises** opérant dans l'industrie des NTIC en vue de développer des projets technologiques commun.

2. Population concernée par l'ONTIC

Nous distinguons deux types de population :

a. Les acteurs de l'ONTIC

L'Observatoire, par le biais de son portail, sera alimenté par des informations à jour concernant les ressources informatiques (logiciels et matériels) et télécoms appartenant aux principaux acteurs des différents secteurs du pays, à savoir :

¹ Voir le rapport des agrégats qui a été remis au DEPTTI pour plus de détail sur les indicateurs qui seront fournis par le portail

- Administrations
- Offices
- Collectivités locales
- Entreprises Industrielles
- Industries des NTIC
- Sociétés de service
- Tourisme
- Etablissements de santé
- Banques
- Etablissements de formation

Pour alimenter l'Observatoire des NTIC par des informations à jour, chaque entité dispose au niveau du portail de l'ONTIC d'un formulaire automatique adapté à son contexte. Ce formulaire est relié directement à la BDD, ce qui permet une mise à jour en temps réel.

b. Les utilisateurs de l'ONTIC

Il s'agit des différents bénéficiaires de l'ONTIC appartenant aux divers secteurs d'activités dont nous citons à titre d'exemple :

- **Le gouvernement** : pour les besoins de planification, de définition de stratégie de développement.
- **Les décideurs** : pour les besoins d'aide à la décision
- **Les chercheurs** : pour les besoins de recherche et développement
- **Les investisseurs** : pour les besoins d'études d'opportunités et de faisabilité de projets d'investissement
- **Le grand public** : et spécialement pour les personnes ayant des besoins de mener des études sur les NTIC
- **Les stratèges** : pour la définition du cadre stratégique de développement des NTIC au Maroc
- Et de manière générale, tous les acteurs socio-économiques du pays et à l'étranger.

3. Fonctionnement du portail

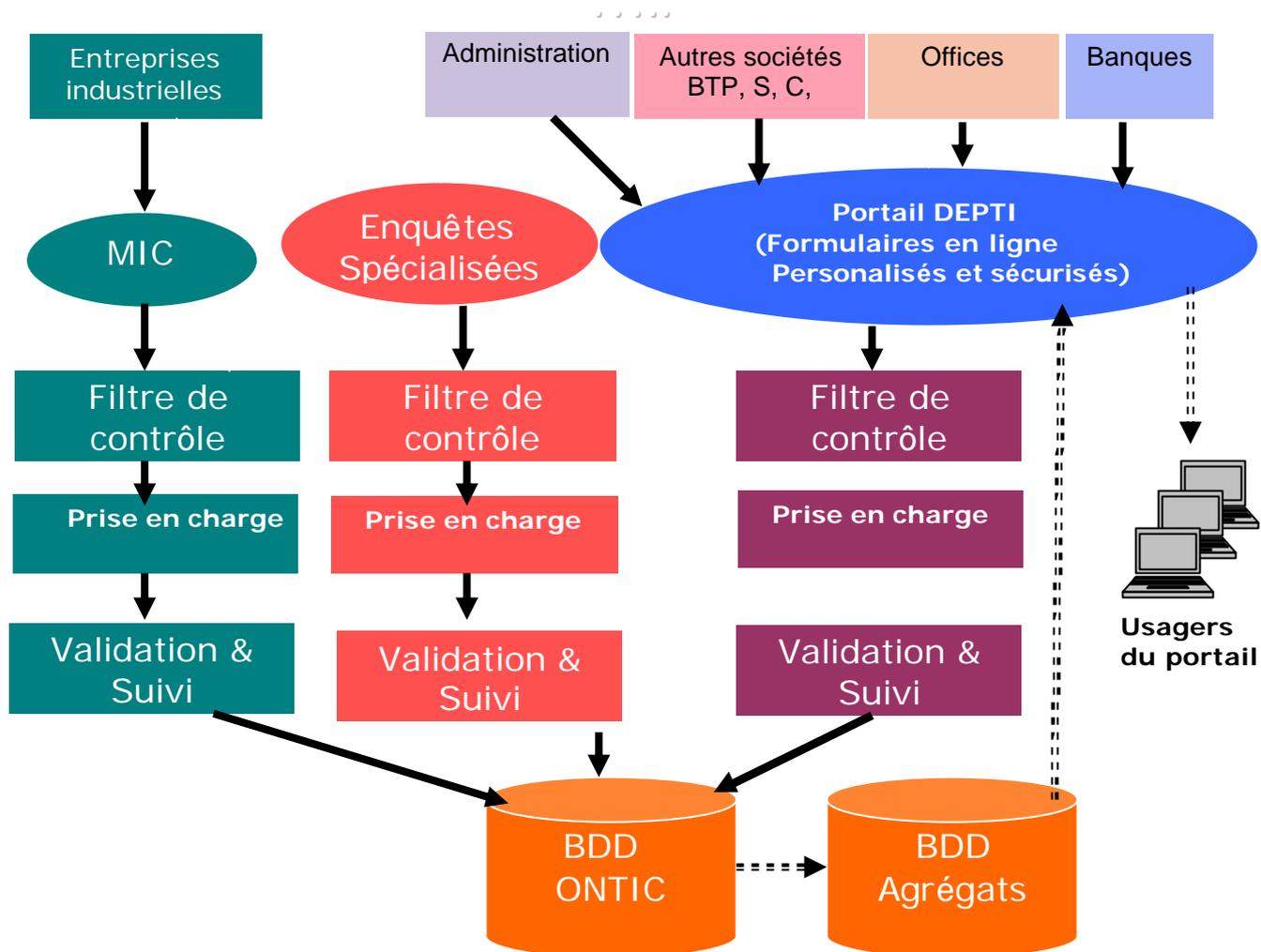
Chaque entité, à travers le questionnaire correspondant, peut saisir automatiquement ses réponses aux questions par le biais d'un système ouvert et sécurisé. Elle peut aussi consulter les agrégats en accédant au portail de l'Observatoire.

Le portail est administré au niveau central au sein du Ministère par un comité qui sera chargé de :

- Elaborer et mettre en œuvre les procédures, les méthodes et les techniques de sensibilisation des différentes entités au niveau national afin de les inciter à alimenter et consulter le portail.
- Veiller à la disponibilité du portail et à son efficacité
- Répondre aux questionnements des entités participantes
- Suivre l'état d'avancement des données quantitativement et qualitativement ;
- Valider les données saisies ;

- Préparer des rapports réguliers sur l'état des NTIC au Maroc qui seront utilisés comme des documents de référence pour les différents acteurs économiques.

Schéma du fonctionnement du portail



5. Calcul et consultation des agrégats statistiques

- Le portail permettra de :
- Collecter les données de manière contrôlée, sécurisée et dans confidentielle ; aucune entité ne peut accéder aux données des autres.
- Une base de données d'agrégats statistiques sera constituée ; mise à jour mensuellement et mise en ligne pour les besoins d'étude et d'information.
- charger automatiquement les résultats d'autres enquêtes.
- visualiser, télécharger et imprimer des données agrégées sur l'Etat des NTIC au Maroc.
- Consulter ces agrégats selon plusieurs critères : ville, type d'organismes, types de matériel ou logiciel, secteur d'activité, ...etc.
- Mettre à disposition des rapports pré-établis pour consultation, téléchargement ou impression.

Les agrégats sont calculés sur les types d'ordinateurs, de logiciels, d'ERP, de réseaux informatiques et télécoms, sur l'utilisation de l'Internet et Intranet, les structures informatiques, la nature et les types des formations en informatique, le taux d'encadrement informatique, la sécurité informatique, les téléprocédures, la numérisation des documents, ... etc.

ANNEXE

Points de Contact :

- **DEPTTI**
Chef du Département Informatique
M. Yassine Ouadirhi
y.ouadirhi@septi.gov.ma
037.26.86.05

Ingénieur Système
M. Bouchaïb Souhail
b.souhail@septi.gov.ma
037.26.86.07

Ingénieur
M. Nouredine Lasfar
n.lasfar@septi.gov.ma
037.26.86.10
- **Société ORSYS**
Chef de projet
M. Abderrahim Lih
lih@strategianet.com
037.63.06.35/061.08.18.08

Expert
M. Said Jarida
jarida@idfgroup.net
037.63.06.35/062.22.37.20

Adresse électronique provisoire de l'ONTIC :

www.septi.gov.ma/ontic